DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composants :

Le Conseil Municipal: 49

N°168

En exercice:

49

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Présent:

36

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 SEPTEMBRE 2017

L'AN deux mille dix sept, le 20 septembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 13 septembre 2017, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous le présidence de Mme Mériem DERKAOUI, Maire.

<u>Etaient présents</u>: DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, MARINO Danièle, KARROUMI Sofienne, KOUAME AkouaMarie, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI MohamedFathi, BEAUDET Pascal, DUCATTEAU Sylvie, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, ZAIRI Rachid, LENZI Ling, BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

<u>Etaient absents</u>: MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, RABAH Hana, VANNIER Jean-Yves, RACHEDI Hakim, ALVES Presilya.

Excusés:

Représentés par :

Madame Soizig NEDELEC

Madame Maria MERCADER Y PUIG

Monsieur Patrick LE HYARIC

Madame Mériem DERKAOUI

Madame Thérèse MBONDO

Monsieur Daniel GARNIER

Madame Alice FAGARD

Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI

Monsieur Guillaume SANON

Monsieur Sofienne KARROUMI

Monsieur Benoît LOGRE

Madame Nadia LENOURY

Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Leïla TLILI

Direction de l'Administration Générale/Service des Affaires Juridiques et du Domaine

OBJET: Acquisition auprès de la SCCV LAMY ILOT G AUBERVILLIERS d'un local de 139 m², correspondant au lot de volume n°5, situé 7-9-11 rue Gaëtan Lamy à Aubervilliers, pour la réalisation d'un espace jeunesse au sein du quartier du Landy

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu l'article L2241-1 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article L1111-1 du Code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu l'avis des services de France Domaine en date du 19 juin 2017 :

Considérant que la Commune d'Aubervilliers s'est engagée, dans le cadre des rencontres citoyennes, à répondre aux préoccupations des habitants pour le développement de l'égalité de l'offre de service pour les jeunes dans tous les quartiers d'Aubervilliers ;

Considérant la prochaine disparition de l'annexe de la Maison de jeunes Serge Christoux dans le cadre d'un futur chantier de construction et la nécessaire poursuite de l'engagement n°11 de la Municipalité formulé dans le cadre des rencontres citoyennes ;

Considérant qu'à ce titre la Commune a prévu d'aménager un nouvel espace pour accueillir la jeunesse du quartier du Landy dans de meilleures conditions matérielles ;

Considérant qu'une opportunité a été identifiée pour l'installation de cet espace au rez-de-chaussée de l'opération ARTYST développée par la SCCV LAMY ILOT G AUBERVILLIERS 7-9-11 rue Gaëtan Lamy à Aubervilliers, sur les parcelles cadastrées G190, G192, G193, G194, G195, G197;

Considérant que la localisation centrale et attractive de ce local au sein du quartier du Landy favorisera des échanges entre les jeunes et les acteurs locaux ;

Considérant que cet espace aura pour vocation de répondre pleinement aux besoins des jeunes en lien avec les équipements sportifs et de plein air du territoire ;

Considérant que ce local en état brut de 139 m² de surface de plancher, fera l'objet de travaux d'aménagement, dont le coût sera supporté par la ville, consistant à créer une salle polyvalente, une salle multimédia, un bureau, un local de stockage de matériel et des sanitaires :

Adoption à l'unanimité par 43 pour

AUTORISE la Maire à signer avec la SCCV LAMY ILOT G AUBERVILLIERS, ou tout substitué, la promesse de vente et l'acte d'acquisition d'un local de 139 m² de surface de plancher, correspondant au lot de volume n°5 d'une superficie totale de 157 m², situé 7-9-11 rue Gaëtan Lamy à Aubervilliers, sur les parcelles cadastrées G190, G192, G193, G194, G195, G197.

DIT que l'acquisition s'effectuera au prix de 166 800 € HT, soit 200 160 € TTC.

AUTORISE la Maire à signer l'acte établissant les servitudes de passage au profit du lot de volume n°5 susmentionné afin d'assurer la sortie de secours pour les piétons et l'entretien d'une gaine de ventilation.

Reçu en préfecture le : 22/09/17

Publié le : 22/09/17

Certifie exécutoire : 22/09/17

Pour la Maire, l'Adjoint(e) délégué(e),

ZENBERG